

# «A Genève, l'apprentissage suscite de plus en plus d'intérêt»

**Un nombre record de contrats d'apprentissage a été signé cette année. Les réactions du patron de l'OFPC**

**Fabrice Breithaupt**

L'apprentissage a le vent en poupe à Genève. De plus en plus, même. Cette année a d'ailleurs été marquée par le plus grand nombre de contrats signés entre apprentis et employeurs depuis plus de vingt ans. Un record dont se félicite Grégoire Evéquoz, directeur général de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC). Interview.

**En 2010, plus de 2000 contrats d'apprentissage ont été signés à Genève. Selon les statistiques officielles, il s'agit là d'un record... Oui. On n'avait plus vu cela dans notre canton depuis 1989 (ndlr: voir l'infographie en page 1).**

**En même temps, depuis 1989, le nombre d'habitants dans le canton a augmenté. S'il y a plus de population, il est normal a priori qu'il y ait aussi plus d'apprentis. Au pro rata de la population, ce record semble donc à relativiser...**

Certes. Toutefois, ce chiffre signifie que l'apprentissage est perçu comme intéressant par les jeunes et les parents. Vous savez, au début des années 90, le nombre de contrats d'apprentissage avait tellement diminué dans notre canton que certains estimaient alors que ce genre de formation allait disparaître chez nous. Or, aujourd'hui, force est de constater que non seulement l'apprentissage n'a pas disparu, mais en plus, depuis le milieu de cette décennie, il suscite un intérêt croissant.

**Ce regain d'intérêt, comment l'expliquez-vous alors?**

L'apprentissage est devenu attractif. Il permet aujourd'hui de se former à de nombreux métiers et même d'accéder à des Hautes Ecoles. Un apprenti cuisinier peut ainsi prétendre à intégrer l'Ecole hôtelière de Genève, voire de viser un bachelor.

De plus, le nombre des nouvelles filières s'est accru et continue de s'enrichir régulièrement, comme celle d'assistant en soins et santé communautaire (ASSC), d'assistant socio-éducatif, de peintre en décor de théâtre, de spécialiste en activité physique et en santé (*fitness*; ndlr) ou encore de technicien (*technicien en salles de spectacles*; ndlr).

**On dit souvent qu'à la différence des Allemands, les Romands en général et les Genevois en particulier préfèrent voir leurs enfants suivre des études plutôt qu'entreprendre un apprentissage, les premières étant vues comme plus nobles que le second. Les mentalités seraient-elles en train d'évoluer?**

Il est vrai que pendant longtemps, chez nous en tout cas, l'apprentissage était vu comme une sorte de voie de garage pour les élèves à la scolarité médiocre ou peu motivés par les études. Pour beaucoup, l'apprentissage était dès lors un peu un choix par défaut. A cela s'ajoute le fait que les métiers manuels, auxquels l'appren-

tissage prépare souvent, étaient dévalorisés et considérés avec condescendance, surtout dans certaines classes socio-économiques de la population.

Mais ces images sont aujourd'hui fausses et périmées. Preuve en est le fait qu'actuellement, ce sont même de jeunes diplômés qui viennent à l'apprentissage. A Genève, entre 10% et 15% des nouveaux apprentis sont ainsi au bénéfice d'une Maturité ou d'un autre diplôme de niveau post-obligatoire. C'est aussi la preuve que les diplômés, s'ils sont nécessaires, ne sont pas non plus suffisants en eux-mêmes et que la théorie n'est rien sans la pratique.

J'aimerais ajouter en outre, et c'est important de le souligner, que contrairement à ce que certains peuvent penser, les apprentis ont autant de mérites que les étudiants, si ce n'est davantage. Car, en plus de suivre une formation théorique, ils doivent faire face en même temps aux contraintes de la vie professionnelle.

**Quels sont les secteurs dans lesquels l'offre de places d'apprentissage est grande ou, a contrario, réduite?**

De manière générale, l'offre de places d'apprentissage a été plus importante cette année dans les domaines du commerce, de la santé et du social, de l'hôtellerie et de la restauration. Elle a été quasiment stable par rapport aux années précédentes dans les domaines de la nature et de l'environnement, des arts appliqués, de la construction et de la technique.

**Au terme de leur cursus, les apprentis sont-ils naturellement engagés par les employeurs qui les ont formés? Sinon, trouvent-ils facilement un emploi ailleurs?**

Environ un tiers des jeunes en apprentissage restent ensuite dans les entreprises qui les ont formés. Cette proportion peut varier en fonction des professions et de l'environnement économique. Les entreprises du commerce et de la construction tendent à garder le plus fréquemment leurs apprentis.

Le taux d'insertion professionnelle des jeunes ayant terminé leur apprentissage est bon. Nonante-cinq pour cent d'entre eux trouvent un emploi ou poursuivent leur formation dans des Ecoles supérieures ou en vue d'une maturité professionnelle. Et cette tendance est toujours plus forte.

**Et comment voyez-vous l'avenir de l'apprentissage à Genève?**

Il faudra constamment innover en matière de formation et optimiser les filières et les services actuels. Je pense par exemple au développement d'apprentissages totalement bilingues français-anglais, ce qui est important pour de nombreux domaines d'activité sur une place internationale comme Genève. Je pense aussi au développement des réseaux d'entreprises, qui permettent à un jeune, dont l'apprentissage nécessite d'acquérir des connaissances et une expérience multidisciplinaires, de suivre son cursus dans différentes sociétés. Il faudra aussi trouver de nouveaux modèles pour décharger les entreprises formatrices des démarches administratives et logistiques liées à l'apprentissage, afin que celles-ci ne freinent pas les employeurs dans leur souhait d'accueillir et de former des jeunes.



Grégoire Evéquoz, directeur de l'OFPC: «L'apprentissage permet aujourd'hui de se former à de nombreux métiers et même d'accéder à des Hautes Ecoles.» OLIVIER VOIGELSSANG

**«Les apprentis ont autant de mérites que les étudiants, si ce n'est davantage. Car, en plus de suivre une formation théorique, ils doivent faire face en même temps aux contraintes de la vie professionnelle»**

**Grégoire Evéquoz**  
Directeur de l'OFPC

## En matière de formation, Genève joue souvent un rôle de pionnier

● Avec un taux de chômage le plus élevé du pays, notre canton ne peut pas rester les bras croisés. Sur le plan de la formation, nos autorités s'activent, avec plus ou moins de succès, à trouver des solutions. Elles ont lancé diverses initiatives originales. Certaines sont des projets pilotes.

C'est le cas de la **Cité des métiers et de la formation (CdMF)**. Ouverte en septembre 2008 dans les locaux de l'Office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OFPC) à Plainpalais, cette structure, unique en Suisse, propose gratuitement et sans rendez-vous des informations et des conseils aux jeunes et aux adultes en matière d'orientation, de formation, d'aide financière, de formation continue ainsi que d'insertion et d'emploi. «Nous y organisons régulièrement, entre autres, des présentations de métiers en direct (ndlr: nous en rendons compte souvent dans ces pages)», explique Grégoire Evéquoz, directeur de l'OFPC et initiateur de la CdMF. Nous nous sommes aperçus que les jeunes sont très demandeurs de ces démonstrations concrètes. Car elles leur permettent de voir d'autres apprentis à l'œuvre et, ainsi, de mieux s'identifier à eux et de se projeter dans leur métier. L'expérience porte ses fruits. La CdMF a même reçu il y a quelques jours le Prix suisse 2010 de l'excellence dans les services publics pour la qualité des prestations offertes au public (notre édition du 1er décembre).

Un autre projet pilote inédit dans notre pays est celui mené par **Interface Entreprise** à Genève. Lancée au début de cette année, cette structure a double mission: décharger les entreprises formatrices de l'ensemble des tâches administratives et superviser les jeunes en formation chez elles. Le but visé est, dans le premier cas, de permettre aux entreprises de se concentrer sur la formation de leurs apprentis et, dans le second cas, de mieux suivre les jeunes, en particulier ceux rencontrant des difficultés scolaires. Pour Grégoire Evéquoz, le bilan après une année est positif: «Interface Entreprises a permis de convaincre une cinquantaine de PME de prendre sous leurs ailes des apprentis. Une chose qu'elle n'envisageait pas jusqu' alors en raison notamment de l'aspect administratif et logistique de l'apprentissage. Cela a permis ainsi de créer des opportunités d'apprentissage nouvelles, sans lesquelles certains jeunes n'auraient tout simplement pas trouvé de place.»

Mieux épauler les jeunes, mais aussi leur faciliter la transition entre école et apprentissage, puis entre apprentissage et monde du travail, c'est aussi le but de la **Gestion du suivi individualisé (GSI)**. Depuis le début de cette initiative, à la fin de 2008, l'OFPC, en charge du projet, a ainsi suivi plus de 400 jeunes. «Il s'agit le plus souvent de jeunes qui rencontrent des difficultés multifactorielles, comme on dit dans notre jargon,

c'est-à-dire des problèmes d'ordre psychologique, comportemental, familial, scolaire et/ou de santé. Sans ce soutien personnalisé, beaucoup abandonneraient leur apprentissage en cours de route», affirme Grégoire Evéquoz.

Le responsable se félicite enfin de la mise en place prochaine dans le canton de tests gratuits pour l'entrée en apprentissage sous la dénomination de **EVA**. Ces tests servent à évaluer les connaissances et les compétences en français et en maths des jeunes de niveau fin du cycle d'orientation (CO). Ils sont souvent réclamés par les employeurs aux jeunes postulant pour un apprentissage. «Le problème, c'est que jusqu'à il y a peu, ces tests, réalisés par des organismes privés, étaient payants. A Genève, les autorités y étaient farouchement opposées, rappelle le directeur de l'OFPC. C'est pourquoi nous avons mis au point, avec des enseignants et des chercheurs du CO et de l'Université, un système d'évaluation gratuit. Le projet a été mis en place par le Conseil interprofessionnel pour la formation, qui réunit Etat, patronat et syndicats, et a été financé par l'Etat et par la Fondation pour la formation professionnelle continue. Ce montage est une première en Suisse», souligne le directeur. Les premiers jeunes à s'être soumis à EVA à titre pilote l'ont été le 7 décembre. Le dispositif sera opérationnel dès le début de 2011. **F.B.**